

(Container)

Herbicide Flora

GROUPE	2	HERBICIDE
--------	----------	-----------

Suspension

EN VENTE POUR UTILISATION SEULEMENT DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET L'INTERIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT

L'herbicide Flora est un herbicide sélectif pour la suppression en post-émergence des mauvaises herbes à feuilles larges annuelles, y compris le gaillet gratteron, la renouée liseron et la stellaire moyenne dans les cultures de blé de printemps (y compris durum), blé d'hiver, d'orge de printemps et d'avoine (mélanges en réservoir seulement).

AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

MATIÈRE ACTIVE : florasulam 50 g/L
Contient du 1,2-benzisothiazoline-3-one à raison de 0.0193 % à titre d'agent de conservation

N° D'HOMOLOGATION 33610 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 0,8 L - vrac

Sharda Cropchem Limited
2nd Floor, Prime Business Park
Dashrathlal Joshi Road Vile Parle (West)
Mumbai - 400056, India

Canadian Agent:
Sharda Cropchem Limited
Kingsview Blvd
Etobicoke, Ontario, CA
M9R1V1
1-844-810-5720
1-416-840-5639

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS

Ne pas entrer ou permettre aux travailleurs d'entrer pendant le délai de sécurité de 12 heures après l'application.

En tout temps : Porter une chemise à manches longues, un pantalon, des chaussettes et chaussures.

Au cours du mélange et du chargement, de l'entretien et des réparations : Porter des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les enlever. Porter des lunettes de sécurité.

Une fois la pulvérisation effectuée ou à la fin de la journée : Prendre immédiatement une douche.

Bien se laver à l'eau et au savon avant de manger, de boire ou de fumer. Enlever les vêtements contaminés à la fin du travail puis les mettre à l'écart pour les laver séparément de tout autre vêtement au détergent et à l'eau chaude et ce, avant de les remettre.

Appliquer seulement si le risque de dérive vers des zones d'habitations ou d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des paramètres de fonctionnement du pulvérisateur.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient. Traiter selon les symptômes.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des aliments pour humains ou animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Il faut éviter toute pulvérisation hors cible sur les habitats sensibles ou dérive du nuage de pulvérisation vers ceux-ci. Une zone tampon de 30 mètres est requise entre l'extrémité de la rampe du côté sous le vent et la limite la plus proche de l'habitat terrestre sensible, notamment les forêts, les brise-vents, les boisés de ferme, les haies-clôtures et les aires de couvert arbustif. Une zone tampon de 5 mètres est requise entre l'extrémité de la rampe du côté sous le vent et la limite la plus proche de l'habitat aquatique sensible, notamment les mares vaseuses, les étangs, les fondrières des Prairies, les lacs, les rivières, les ruisseaux, les terres humides et les habitats d'espèces sauvages situés au bord de ces formations d'eau.

Il ne faut pas contaminer ces habitats lors du nettoyage et du rinçage du matériel de pulvérisation ou des contenants.

Ne pas appliquer pendant les périodes de calme plat ou lorsque les vents soufflent en rafales.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans les contenants d'origine dans un endroit sûr, sec et chauffé. L'herbicide Flora gèle à -10 °C. Si le produit est gelé, l'amener à la température de la pièce et agiter avant utilisation. Ne pas contaminer les semences, les plantes, les engrais ni d'autres pesticides. Ne pas contaminer la nourriture pour les humains et les animaux ni les réserves d'eau domestique. Si les contenants sont endommagés ou si un déversement survient, se servir du produit immédiatement ou contenir le déversement avec des matières absorbantes puis éliminer les déchets.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants à remplissages multiples :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Contenants réutilisables:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

(Booklet)

Herbicide Flora

GROUPE	2	HERBICIDE
--------	---	-----------

SUSPENSION

EN VENTE POUR UTILISATION SEULEMENT DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET L'INTERIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT

L'herbicide Flora est un herbicide sélectif pour la suppression en postémurgence des mauvaises herbes à feuilles larges annuelles, y compris le gaillet gratteron, la renouée liseron et la stellaire moyenne dans les cultures de blé de printemps (y compris durum), blé d'hiver, d'orge de printemps et d'avoine (mélanges en réservoir seulement).

AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

MATIÈRE ACTIVE : florasulam 50 g/L
Contient du 1,2-benzisothiazoline-3-one à raison de 0.0193 % à titre d'agent de conservation

N° D'HOMOLOGATION 33610 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 0,8 L - vrac

Sharda Cropchem Limited
2nd Floor, Prime Business Park
Dashrathlal Joshi Road Vile Parle (West)
Mumbai - 400056, India

Agent Canadien:
Sharda Cropchem Limited
Kingsview Blvd
Etobicoke, Ontario, CA
M9R1V1
1-844-810-5720
1-416-840-5639

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS

Ne pas entrer ou permettre aux travailleurs d'entrer pendant le délai de sécurité de 12 heures après l'application.

En tout temps : Porter une chemise à manches longues, un pantalon, des chaussettes et chaussures.

Au cours du mélange et du chargement, de l'entretien et des réparations : Porter des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les enlever. Porter des lunettes de sécurité.

Une fois la pulvérisation effectuée ou à la fin de la journée : Prendre immédiatement une douche.

Bien se laver à l'eau et au savon avant de manger, de boire ou de fumer. Enlever les vêtements contaminés à la fin du travail puis les mettre à l'écart pour les laver séparément de tout autre vêtement au détergent et à l'eau chaude et ce, avant de les remettre.

Appliquer seulement si le risque de dérive vers des zones d'habitations ou d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des paramètres de fonctionnement du pulvérisateur.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient. Traiter selon les symptômes.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des aliments pour humains ou animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Il faut éviter toute pulvérisation hors cible sur les habitats sensibles ou dérive du nuage de pulvérisation vers ceux-ci. Une zone tampon de 30 mètres est requise entre l'extrémité de la rampe du côté sous le vent et la limite la plus proche de l'habitat terrestre sensible, notamment les forêts, les brise-vents, les boisés de ferme, les haies-clôtures et les aires de couvert arbustif. Une zone tampon de 5 mètres est requise entre l'extrémité de la rampe du côté sous le vent et la limite la plus proche de l'habitat aquatique sensible, notamment les mares vaseuses, les étangs, les fondrières des Prairies, les lacs, les rivières, les ruisseaux, les terres humides et les habitats d'espèces sauvages situés au bord de ces formations d'eau.

Il ne faut pas contaminer ces habitats lors du nettoyage et du rinçage du matériel de pulvérisation ou des contenants.

Ne pas appliquer pendant les périodes de calme plat ou lorsque les vents soufflent en rafales.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans les contenants d'origine dans un endroit sûr, sec et chauffé. L'herbicide Flora gèle à -10 °C. Si le produit est gelé, l'amener à la température de la pièce et agiter avant utilisation. Ne pas contaminer les semences, les plantes, les engrais ni d'autres pesticides. Ne pas contaminer la nourriture pour les humains et les animaux ni les réserves d'eau domestique. Si les contenants sont endommagés ou si un déversement survient, se servir du produit immédiatement ou contenir le déversement avec des matières absorbantes puis éliminer les déchets.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants à remplissages multiples :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Contenants réutilisables:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

INFORMATION GÉNÉRALE

L'herbicide Flora est un herbicide sélectif pour la suppression en post émergence de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles difficiles à éliminer comme la stellaire, la renouée liseron et le gaillet gratteron dans les cultures de blé de printemps (y compris durum), blé d'hiver, d'orge de printemps et d'avoine (mélanges en réservoir seulement) sans contre-ensemencement de légumineuses. L'herbicide Flora se mélange à l'eau et est appliqué en pulvérisation générale uniforme. Il est non corrosif, ininflammable et non volatil.

On doit appliquer l'herbicide Flora tôt en post-émergence, aux pousses principales de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles en croissance active. Des conditions de croissance chaudes et humides favorisent la pousse de mauvaises herbes et augmentent l'action de l'herbicide Flora en permettant une absorption foliaire et un contact maximum. Une température froide ou une sécheresse peut amener l'aoûtage des mauvaises herbes ; il est alors possible qu'elles ne soient pas supprimées ou réprimées efficacement et qu'une repousse survienne. Pour des résultats optimaux, assurer une couverture

complète des mauvaises herbes ciblées. Voir la section « MODE D'EMPLOI » de cette étiquette pour plus de détails. L'herbicide Flora freine rapidement la croissance des mauvaises herbes. Toutefois, les symptômes typiques (décoloration) de mauvaises herbes dépérissantes seront visibles de 1 à 2 semaines après l'application, tout dépendant des conditions de croissance et de la sensibilité des mauvaises herbes. Le degré de suppression et la durée des effets dépendent de la sensibilité des mauvaises herbes, de leur grosseur, de la concurrence des cultures, des conditions de croissance au moment où la pulvérisation s'effectue, et après celle-ci, ainsi que de la couverture de pulvérisation.

MODE D'ACTION

L'herbicide Flora inhibe la production de l'enzyme ALS chez les plantes. Cette enzyme est essentielle à la production de certains amino-acides nécessaires à la croissance de la plante. L'herbicide Flora est un herbicide du groupe 2.

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Plantes sensibles

Ne pas appliquer directement l'herbicide Flora ou permettre qu'il entre directement en contact de quelque autre manière avec des cultures sensibles ou des plantes à conserver dont la luzerne, les haricots comestibles, le canola, les fleurs et les plantes d'ornement, les lentilles, la laitue, les pois, les pommes de terre, les radis, le soya, les betteraves à sucre, le tournesol, les tomates et le tabac.

Sites non ciblés

Ne pas appliquer lorsque la proximité des cultures sensibles (p. ex., le canola et les légumineuses) ou d'autres plantes à conserver aura probablement pour résultat une exposition à la pulvérisation ou à la dérive de pulvérisation. Voir la section « Risques pour l'environnement » de cette étiquette.

Rotation de culture

Les champs ayant été traités à l'herbicide Flora peuvent être ensemencés l'année suivante en orge, en canola, en pois chiches, en maïs, en haricots de grande culture, en lin, en canola Juncea, en lentilles, en moutarde (brune, orientale et/ou jaune), en avoine, en pois, en pommes de terre (à l'exception des pommes de terre de semence), en soya, en tournesol, en blé, ou aménagés en jachère d'été.

Ne pas utiliser au même site pendant plusieurs années successives.

Ce produit peut être lessivé. Ne pas irriguer de façon excessive.

Mélanges en réservoir

Dans certains cas, le mélange en cuve d'un produit antiparasitaire avec un autre produit antiparasitaire ou un engrais peut diminuer l'activité biologique, engendrant entre autres une réduction de l'efficacité ou l'accroissement du taux de dommages à la plante hôte. L'utilisateur devrait donc communiquer avec Sharda Cropchem Limited au 1-888-931-2530 pour demander des renseignements avant de mélanger tout pesticide ou engrais qui n'est pas précisément recommandé sur l'étiquette du produit antiparasitaire en question. L'utilisateur accepte le risque de pertes qui résulteront de l'utilisation d'un mélange en cuve non inscrit sur une étiquette ou qui n'est pas précisément recommandé par Sharda Cropchem Limited.

Précautions touchant l'équipement de pulvérisation Ne pas appliquer à travers tout type de système d'irrigation.

NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS

Pour éviter la dérive :

1. Utiliser des buses à volume élevé et des gouttelettes plus grosses.
2. Utiliser des pressions faibles (de 200 à 275 kPa).
3. Utiliser 100 L/ha de solution pulvérisable.
4. Effectuer la pulvérisation lorsque la vitesse du vent est de 15 km/h ou moins.
5. N'effectuer de traitement localisé qu'avec une rampe calibrée pour éviter une sur-application.

Instructions de Nettoyage du Pulvérisateur

Pour éviter des dommages aux plantes utiles, laver à fond l'équipement utilisé pour appliquer ce produit avant de le réutiliser ou de s'en servir pour appliquer d'autres produits chimiques.

1. Immédiatement après la pulvérisation, vider le réservoir. Toute contamination de l'extérieur de l'équipement de pulvérisation doit être nettoyée à l'eau propre.
2. Premier rinçage:
 - Rincer l'intérieur du réservoir à l'eau propre puis remplir le réservoir avec une quantité d'eau d'au moins le dixième du volume du réservoir.
 - Agiter et faire circuler durant 15 minutes, puis rincer à travers la rampe et les buses.
 - Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
 - Vider le réservoir complètement.
3. Deuxième rinçage:
 - Remplir le réservoir d'eau propre.
 - Ajouter du All Clear Spray Tank Decontaminator, du Clean-Out Spray Tank Cleaner, ou 1 L d'ammoniaque domestique (contenant au moins 3 % d'ammoniaque) par 100 L d'eau, ou des agents de nettoyage de réservoirs similaires selon les recommandations du fabricant, tout en remplissant le réservoir d'eau propre.
 - Agiter puis rincer brièvement la rampe et les tuyaux avec la solution de nettoyage. Finir de remplir avec de l'eau pour s'assurer que le réservoir est plein. Laisser agir durant 15 minutes en agitant. Vider le réservoir de la solution à travers les tuyaux. Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
 - Si c'est possible, laisser la solution reposer dans le réservoir du pulvérisateur et dans les rampes pour une durée prolongée, toute la nuit si possible.
 - Après avoir rincé la rampe et les tuyaux, vider le réservoir complètement.
 - Enlever les buses et les tamis pour les laver séparément avec un agent de nettoyage ou une solution d'ammoniaque (100 mL dans 10 L d'eau).
4. Troisième rinçage:
 - Rincer l'intérieur du réservoir à l'eau propre puis rincer à travers les rampes et les tuyaux avec une quantité d'eau d'au moins le dixième du volume du réservoir.
 - Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
 - Vider le réservoir complètement.

Ne pas utiliser d'ammoniaque avec un agent chloré de blanchiment. Un tel mélange libère un gaz sentant le chlore et le moisi pouvant causer une irritation des yeux, du nez, de la gorge et des poumons. Ne pas nettoyer l'équipement dans un endroit encloué.

MODE D'EMPLOI

LIRE L'ÉTIQUETTE AU COMPLET AVANT D'UTILISER. LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE PEUT ENTRAÎNER UNE SUPPRESSION IRRÉGULIÈRE DES MAUVAISES HERBES OU DES DOMMAGES AUX CULTURES. NE PAS APPLIQUER SUR DES CULTURES AVEC CONTRE-ENSEMENCEMENT DE LÉGUMINEUSES.

HERBICIDE FLORA UTILISÉ SEUL

Cultures homologuées

Blé de printemps (y compris durum), blé d'hiver et orge de printemps

Mode d'application

Appliquer l'herbicide Flora à raison de 100 mL par hectare dans au moins

100 L par hectare d'eau. Ajouter Agral 90 à 0,2 % v/v. Voir les mauvaises herbes supprimées sous « Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par l'herbicide Flora utilisé seul à 100 mL/ha ». Appliquer sur le blé et l'orge en croissance active à partir du stade de 2 à 6 feuilles. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis.

Périodes d'application

Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont au stade de semis (2-4 feuilles). Des conditions extrêmes comme une sécheresse ou une température près du point de congélation avant, au moment d'où après l'application, peuvent nuire à la suppression des mauvaises herbes et augmenter les risques de dommages à la culture à tous les stades de croissance. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Un feuillage mouillé au moment de l'application peut diminuer la suppression. Si la culture est basse et que les mauvaises herbes sont nombreuses, la suppression peut être réduite.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par l'herbicide Flora utilisé seul à 100 mL/ha

Mauvaises herbes supprimées :

renouée liseron	bourse-à-pasteur
canola spontané♦	renouée
stellaire moyenne	tabouret des champs
gaillet gratteron	moutarde des champs
saponaire des vaches	

♦ Comprend les variétés de canola tolérantes aux herbicides sauf le canola Clearfield.

Mauvaises herbes réprimées :

ortie royale	laiteron potager
amarante à racine rouge	laiteron des champs♦
crépis des toits	

♦ Les applications effectuées à des stades de feuilles avancés seront moins efficaces.

Instructions pour le mélange

1. Remplir d'eau la moitié du réservoir du pulvérisateur.
2. Commencer l'agitation.
3. Ajouter la quantité requise d'herbicide Flora.
4. Mettre dans le réservoir du pulvérisateur suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de mélange par hectare.
5. Ajouter Agral 90 en dernier à un taux de 0,2 % v/v (2 L par 1 000 L de volume de pulvérisation).
6. Suivre les directives et les mesures de précaution indiquées ci-dessus, surtout en cas d'application près de cultures sensibles (p. ex. le canola et les légumineuses).
7. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur.

Délai à respecter avant la récolte/le pâturage

Le bétail peut paître dans les cultures traitées 7 jours après l'application. Délai avant récolte : 60 jours après l'application.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR DE L'HERBICIDE FLORA + HERBICIDE AXIAL 100EC OU HERBICIDE HORIZON 240EC OU HERBICIDE HORIZON NG

Pour supprimer les graminées annuelles (voir le tableau ci-dessous), mélanger en réservoir l'herbicide Flora avec soit l'herbicide Axial 100EC, soit l'herbicide Horizon 240EC ou l'herbicide Horizon NG. Se référer au tableau ci-dessus pour connaître les mauvaises herbes à feuilles larges supprimées ou

réprimées par l'herbicide Flora. Bien lire les étiquettes de tous les produits pour plus d'information sur les mesures de précaution, les intervalles avant récolte, les exigences en matière de zone tampon et les directives d'utilisation additionnelles.

Mélanges en réservoir avec l'herbicide Flora pour la suppression de graminées annuelles

Produit d'association	Cultures homologuées	Taux/ha	Adjuvant et taux	Autres mauvaises herbes supprimées
Herbicide Axial 100 EC	blé de printemps orge de printemps	600 mL	Adigor 700 mL/ha	folle avoine, sétaire verte* sétaire glauque, échinochloa pied-de-coq, avoine spontanée, graines de l'alpiste des Canaries spontanée, panic millet
Herbicide Horizon NG	blé de printemps blé durum	930 mL	Non requis	folle avoine, sétaire verte
Herbicide Horizon 240EC	blé de printemps blé durum	230 mL	Score 0,8 % v/v	folle avoine, sétaire verte, sétaire glauque, avoine cultivée spontanée, graines de l'alpiste des Canaries spontanée, échinochloa pied-de-coq
		290 mL	Score 1,0 % v/v	Toutes les mauvaises herbes indiquées ci-dessus plus ivraie de Perse

*La suppression de la sétaire verte peut être réduite si on utilise un mélange en réservoir avec l'herbicide Axial 100EC.

Pour supprimer des mauvaises herbes à feuilles larges additionnelles, on peut ajouter du MCPA Ester au mélange en réservoir à un taux maximum de 420 g ea/ha (équivalent à 840 mL/ha de MCPA LV500). Se référer à l'étiquette du produit d'association du mélange en réservoir MCPA Ester pour connaître les taux inférieurs à 420 g ea/ha et les mauvaises herbes supprimées.

Instructions pour le mélange

- Commencer à remplir le réservoir du pulvérisateur avec de l'eau propre, puis activer l'agitateur.
L'agitation doit se poursuivre durant toute la procédure de mélange et de pulvérisation.
- Lorsque le pulvérisateur est plein d'eau aux trois-quarts, ajouter l'herbicide Flora et agiter durant 2-3 minutes.
- S'il est prévu d'utiliser du 2,4-D Ester, du MCPA Ester ou du Curtail M, les ajouter ensuite.
- Ajouter l'herbicide Axial 100EC ou l'herbicide Horizon 240EC ou l'herbicide Horizon NG. Agiter durant 2-3 minutes.
- Ajouter l'adjuvant requis.
- Agiter pendant 1 à 2 minutes avant d'ajouter le reste de l'eau puis maintenir une agitation constante.
- Après toute interruption de la pulvérisation, agiter à fond avant de continuer à pulvériser.
- Utiliser la suspension pulvérisable aussitôt qu'elle est préparée.**
- Si un film huileux commence à se former dans le réservoir, vider ce dernier puis le nettoyer tel qu'indiqué sur cette étiquette.

MÉLANGE EN RÉSERVOIR - HERBICIDE FLORA + HERBICIDE MCPA ESTER

Cultures homologuées

Blé de printemps (y compris durum), blé d'hiver et orge de printemps et avoine

Mode d'application

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges, appliquer Herbicide Flora à raison de 100 mL/ha mélangé en réservoir avec 350 g e.a./ha d'herbicide MCPA Ester (p. ex. MCPA LV 500 à 0,70 L/ha) dans 100 L d'eau par hectare. Appliquer sur le blé, l'orge et l'avoine en croissance active au stade de 2 à 6 feuilles. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis. Suivre toutes les précautions, directives d'utilisation et restrictions indiquées sur les étiquettes des produits d'association.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par l'herbicide Flora + l'herbicide MCPA Ester mélangés en réservoirMauvaises herbes supprimées :

renouée liseron	ortie royale♦♦♦	petite herbe à poux
bardane♦♦	chénopode blanc	bourse-à-pasteur
canola spontané♦	neslie paniculée	renouée
stellaire moyenne	moutarde des champs	tabouret des champs
gaillet gratteron	amarante à racine rouge♦♦♦	tournesol annuel♦♦
saponaire des vaches	ansérine de Russie♦♦	
sagesse-des-chirurgiens (rosettes de printemps seulement)	laitue scariole♦♦	

Mauvaises herbes réprimées :

pissenlit (semis et rosettes hivernantes de moins de 15 cm) ♦♦♦	laiteron des champs
plantain (parties épiquées)	érodium cicutaire♦♦♦
laiteron potager	chardon des champs♦♦♦
	crépis des toits

♦Comprend les variétés de canola tolérantes aux herbicides

♦♦Jusqu'au stade 4 feuilles

♦♦♦On peut obtenir une suppression optimale en ajoutant 70 g e.a./ha d'herbicide MCPA Ester

Instructions pour le mélange

1. Remplir d'eau la moitié du réservoir du pulvérisateur.
2. Commencer l'agitation.
3. Ajouter la quantité requise d'herbicide Flora.
4. Ajouter la quantité requise d'herbicide MCPA Ester et poursuivre l'agitation.
5. Mettre dans le réservoir du pulvérisateur suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de mélange par hectare.
6. Suivre les directives et les mesures de précaution indiquées ci-dessus, surtout en cas d'application près de cultures sensibles (p. ex. le canola et les légumineuses).
7. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur.

Note : Ne pas ajouter d'adjuvant à ce mélange en réservoir.

Délais d'attente avant la récolte/le pâturage (herbicide Flora + herbicide MCPA Ester)

1. Délai pour la coupe du foin ou le pâturage des champs traités : 7 jours après l'application.
2. Délai avant la récolte de la culture traitée : 60 jours après l'application.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR – HERBICIDE FLORA + HERBICIDE MCPA ESTER + AUTRES HERBICIDES

Cultures homologuées

Blé de printemps (y compris durum) et orge de printemps

Ne pas appliquer ces mélanges en réservoir sur l'avoine.**Mode d'application**

Des mélanges en réservoir d'herbicide Flora + MCPA Ester avec d'autres herbicides permettent de supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges et de graminées annuelles spécifiées. Appliquer sur le blé et l'orge en croissance active au stade de 2 à 6 feuilles. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis. Suivre toutes les précautions, délais avant récolte et directives d'utilisation indiqués sur les étiquettes de l'herbicide Flora et des produits d'association.

Mélanges en réservoir de l'herbicide Flora + MCPA Ester + autres herbicides

Produit d'association	Cultures homologuées	Taux (Produit/ha)	Adjuvant et taux	Autres mauvaises herbes supprimées
Herbicide Assert 300 SC	blé (printemps et durum), orge de printemps	1,6 L	Se référer à l'étiquette de l'herbicide Assert 300 SC	folle avoine
Herbicide Horizon	blé (printemps et durum)	230 mL	Score 0,8 % v/v	folle avoine, sétaire verte, sétaire glauque, avoine cultivée spontanée, graines de l'alpiste des Canaries spontanée, échinochloa pied-de-coq
		290 mL	Score 1,0 % v/v	folle avoine, sétaire verte, sétaire glauque, avoine cultivée spontanée, graines de l'alpiste des Canaries spontanée, échinochloa pied-de-coq, plus : ivraie de Perse
Herbicide Everest 2.0 ♦†	blé (printemps et durum)	36-72 mL/ha	Tensioactif non ionique (voir étiquette) 0,25% v/v	folle avoine et sétaire verte
Simplicity	blé (printemps et durum)	500 mL	Non requis	folle avoine, échinochloa pied-de-coq, brome du Japon, ortie royale ** amarante à racine rouge**

Herbicide Axial 100EC	blé de printemps, orge de printemps	600 mL	Adigor 700 mL/ha	folle avoine, sétaire verte ***, sétaire glauque, échinochloa pied-de-coq ***, avoine spontanée, graines de l'alpiste des Canaries spontanée, panic millet
------------------------------	-------------------------------------	--------	------------------	--

† Afin de déterminer lorsque les taux plus élevés doivent être utilisés, consulter l'étiquette de l'herbicide Everest 2.0.

♦ Le blé (y compris le blé durum) exposé au moment de l'application à un sol engorgé ou saturé en eau, à des températures extrêmes comme la chaleur ou le gel, à la sécheresse, à une fertilité faible ou à la maladie, pourrait souffrir de lésions inacceptables. De telles conditions peuvent également nuire à la suppression des mauvaises herbes. **Du MCPA additionnel n'est pas requis.

***Il est possible qu'on observe une répression de la sétaire verte et une suppression moindre de l'échinochloa pied-de-coq.

Instructions pour le mélange

1. Remplir d'eau la moitié du réservoir du pulvérisateur.
2. Commencer l'agitation.
3. Ajouter Herbicide Flora (voir les notes 2 et 3 ci-dessous).
4. Ajouter l'herbicide MCPA Ester puis poursuivre l'agitation.
5. Ajouter la quantité requise de produit d'association puis poursuivre l'agitation.
6. Mettre dans le réservoir du pulvérisateur suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de mélange par hectare.
7. Suivre les directives et les mesures de précaution indiquées ci-dessus, surtout en cas d'application près de cultures sensibles (p. ex. le canola et les légumineuses).
8. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur.

Note 1 : N'ajouter que l'adjuvant recommandé ci-dessus. Suivre les directives indiquées sur l'étiquette du produit d'association pour connaître la séquence du mélange et toute directive spécifique au mélange.

Note 2 : Si on utilise l'herbicide Assert 300 SC, ajouter les produits d'association dans l'ordre suivant : l'herbicide Flora Spray Water pH Adjuster (correcteur d'acidité), Herbicide Assert 300 SC, Herbicide MCPA Ester.

Note 3 : Si on utilise l'herbicide Everest 2.0, ajouter les produits d'association dans l'ordre suivant : Herbicide Everest 2.0, produit d'association, adjuvant.

MÉLANGE EN RESERVOIR – HERBICIDE FLORA + HERBICIDE CURTAIL™ M

Cultures homologuées

Blé de printemps (y compris durum), orge de printemps et avoine

Mode d'application

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges ainsi que le chardon des champs et le laiteron des champs, appliquer l'herbicide Flora à raison de 100 mL/ha mélangé en réservoir avec 1,5 L/ha d'herbicide Curtail M dans 100 L d'eau par hectare. Appliquer sur le blé, l'orge et l'avoine en croissance active au stade de 2 à 6 feuilles. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis. Suivre toutes les précautions, directives d'utilisation et restrictions indiquées sur les étiquettes des produits d'association.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par l'herbicide Flora + l'herbicide Curtail M mélangés en réservoir

Mauvaises herbes supprimées :

renouée liseron	chénopode blanc	tabouret des champs
canola spontané♦	moutarde des champs	érodium cicutaire
stellaire moyenne	amarante à racine rouge	chardon des champs
gaillet gratteron	bourse-à-pasteur	crépis des toits (semis jusqu'à <20 cm)
pissenlits (semis et rosettes hivernantes de moins de 15 cm)	renouée laiteron des champs	saponnaire des vaches
sagesse-des-chirurgiens (rosettes de printemps seulement)	(parties seulement) ♦♦	épigées
ortie royale	laiteron potager	

♦Comprend les variétés de canola tolérantes aux herbicides.

♦♦Suppression non observée avant un minimum de 40 jours après le traitement.

Mauvaises herbes réprimées :

pissenlit (rosettes hivernantes de plus de 15 cm, plantes matures)
plantain (parties épigées)

Instructions pour le mélange

1. Remplir d'eau la moitié du réservoir du pulvérisateur.
2. Commencer l'agitation.
3. Ajouter la quantité requise d'herbicide Flora.
4. Ajouter la quantité requise d'herbicide Curtail M puis poursuivre l'agitation.
5. Mettre dans le réservoir du pulvérisateur suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de mélange par hectare.
6. Suivre les directives et les mesures de précaution indiquées ci-dessus, surtout en cas d'application près de cultures sensibles (p. ex. le canola et les légumineuses).
7. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur.

Note : Ne pas ajouter d'adjuvant à ce mélange en réservoir.

Délais d'attente avant la récolte/le pâturage (herbicide Flora + herbicide Curtail M)

1. Délai pour la coupe du foin ou le pâturage des champs traités : 7 jours après l'application.
2. Délai avant la récolte de la culture traitée : 60 jours après l'application.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR – HERBICIDE FLORA + HERBICIDE CURTAIL M + AUTRES HERBICIDES

Cultures homologuées

Blé de printemps (y compris durum) et orge de printemps

Ne pas appliquer ces mélanges en réservoir sur l'avoine.

Mode d'application

Les mélanges en réservoir d'herbicide Flora + herbicide MCPA Ester ou herbicide Curtail M avec d'autres herbicides permettent de supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées annuelles spécifiées. Appliquer sur le blé et l'orge en croissance active au stade de 2 à 6 feuilles. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur

des mauvaises herbes au stade de semis. Suivre toutes les précautions, délais avant récolte et directives d'utilisation indiqués sur les étiquettes de l'herbicide Flora et des produits d'association.

Mélanges en réservoir de l'herbicide Flora, de l'herbicide Curtail M + autres herbicides

Produit d'association	Cultures homologuées	Taux (Produit/ha)	Adjuvant et taux	Autres mauvaises herbes supprimées
Herbicide Assert 300 SC	blé (printemps et durum), orge de printemps	1,6 L	Se référer à l'étiquette de l'herbicide Assert 300 SC	folle avoine
Herbicide Everest 2.0 ♦†	blé (printemps et durum)	36-72 mL/ha	Tensioactif non ionique (voir étiquette) 0,25% v/v	folle avoine et sétaire verte
Simplicity	blé (printemps et durum)	500 mL	Non requis	folle avoine, échinochloa pied-de-coq, brome du Japon, sétaire glauque
Herbicide Axial 100EC	blé de printemps, orge de printemps	600 mL	Adigor 700 mL/ha	folle avoine, sétaire verte♦♦, sétaire glauque échinochloa pied-de-coq♦♦, avoine spontanée, graines de l'alpiste des Canaries spontanée, panic millet

† Afin de déterminer lorsque les taux plus élevés doivent être utilisés, consulter l'étiquette de l'herbicide Everest 2.0.

♦Le blé (y compris le blé durum) exposé au moment de l'application à un sol engorgé ou saturé en eau, à des températures extrêmes comme la chaleur ou le gel, à la sécheresse, à une fertilité faible ou à la maladie, pourrait souffrir de lésions inacceptables. De telles conditions peuvent également nuire à la suppression des mauvaises herbes.

♦♦Il est possible qu'on observe une répression de la sétaire verte et une suppression moindre de l'échinochloa pied-de-coq.

Instructions pour le mélange

1. Remplir d'eau la moitié du réservoir du pulvérisateur.
2. Commencer l'agitation.
3. Ajouter les produits d'association dans l'ordre approprié (voir les notes 2 et 3 ci-dessous) puis continuer l'agitation.
4. Mettre dans le réservoir du pulvérisateur suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de mélange par hectare.
5. Suivre les directives et les mesures de précaution indiquées ci-dessus, surtout en cas d'application près de cultures sensibles (p. ex. le canola et les légumineuses).
6. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur.

Note 1 : N'ajouter que l'adjuvant recommandé. Suivre les directives indiquées sur l'étiquette du produit d'association pour connaître la séquence du mélange et toute directive spécifique au mélange.

Note 2 : Si on utilise l'herbicide Assert 300 SC, ajouter les produits d'association dans l'ordre suivant : l'herbicide Flora, Spray Water pH Adjuster (Correcteur d'acidité), herbicide Assert 300 SC, herbicide Curtail M.

Note 3 : Si on utilise l'herbicide Everest 2.0, ajouter les produits d'association dans l'ordre suivant : herbicide Everest 2.0, produit d'association, adjuvant. Il faut agiter vigoureusement pour dissoudre l'herbicide Everest 2.0 avant d'ajouter d'autres produits d'association.

MÉLANGE EN RÉSERVOIR – HERBICIDE FLORA + HERBICIDE 2,4-D ESTER

Cultures homologuées

Blé de printemps (y compris durum) et blé d'hiver

Mode d'application

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges, appliquer l'herbicide Flora à raison de 100 mL/ha mélangé en réservoir avec 560 g e.a./ha d'herbicide 2,4-D Ester. Suivre toutes les précautions, directives d'utilisation et restrictions indiquées sur les étiquettes des produits d'association. Appliquer lorsque le blé est entre le stade de 3 feuilles déployées et le stade de 6 feuilles. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront affectées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par l'herbicide Flora et l'herbicide 2,4-D Ester mélangés en réservoir

Mauvaises herbes supprimées :

bardanette épineuse	sagesse-des-chirurgiens	petite herbe à poux
bardane	kochia à balais♦♦	bourse-à-pasteur
sarrasin de Tartarie	renouée persicaire	renouée
renouée liseron	chénopode blanc	laiteron potager
canola spontané♦	neslie paniculée	tabouret des champs
stellaire moyenne	moutarde des champs	tournesol annuel
gaillet gratteron	amarante à racine rouge	soude roulante
lampourde glouteron	plantain	vesce
pissenlit (semis et rosettes hivernantes)	laitue scariole	radis sauvage
saponaire des vaches	crépis des toits♦♦♦	

♦ Comprend les variétés de canola tolérantes aux herbicides.

♦♦ Jusqu'à 5 cm de haut

♦♦♦ stade 1-2 feuilles

Mauvaises herbes réprimées :

ortie royale
laiteron des champs (suppression des parties épigées)
chardon des champs (suppression des parties épigées)

Instructions pour le mélange

1. Remplir d'eau la moitié du réservoir du pulvérisateur.
2. Commencer l'agitation.
3. Ajouter l'herbicide Flora.
4. Ajouter l'herbicide 2,4-D Ester puis poursuivre l'agitation.
5. Mettre dans le réservoir du pulvérisateur suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de mélange par hectare.
6. Suivre les directives et les mesures de précaution indiquées ci-dessus, surtout en cas d'application près de cultures sensibles (p. ex. le canola et les légumineuses).
7. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur.

Délais d'attente avant la récolte/le pâturage (herbicide Flora + herbicide 2,4-D Ester)

1. Ne pas laisser paître les animaux laitiers en lactation dans les 7 jours suivant l'application.
2. Délai de récolte du fourrage ou de la coupe du foin : 30 jours après l'application.
3. Retirer des champs traités le bétail au moins 3 jours avant d'être envoyés à l'abattoir.
4. Délai avant la récolte de la culture traitée : 60 jours après l'application.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR DE L'HERBICIDE FLORA + HERBICIDE 2,4-D ESTER + AUTRES HERBICIDES**Cultures homologuées**

blé de printemps (y compris durum)

Les mélanges en réservoir d'herbicide Flora + herbicide 2,4-D Ester avec d'autres herbicides permettent de supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées annuelles spécifiées. Appliquer lorsque les cultures et les mauvaises herbes sont en croissance active. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis. Suivre toutes les précautions, délais avant récolte et directives d'utilisation indiqués sur les étiquettes de l'herbicide Flora et des produits d'association.

Mélanges en réservoir d'Herbicide Flora + herbicide 2,4-D Ester + autres herbicides

Produit d'association	Taux (Produit/ha)	Adjuvant et taux	Autres mauvaises herbes supprimées
Herbicide Assert 300 SC	1,6 L	Se référer à l'étiquette de l'herbicide Assert 300 SC	folle avoine
Herbicide Everest 2.0*†	36-72 mL/ha	Tensioactif non ionique (voir étiquette) 0,25% v/v	folle avoine et sétaire verte
Herbicide Puma 120 Super Concentré post-émergence émulsifiable	385	Non recommandé	sétaire verte

† Afin de déterminer lorsque les taux plus élevés doivent être utilisés, consulter l'étiquette de l'herbicide Everest 2.0.

*Le blé (y compris le blé durum) exposé au moment de l'application à un sol engorgé ou saturé en eau, à des températures extrêmes comme la chaleur ou le gel, à la sécheresse, à une fertilité faible ou à la maladie, pourrait souffrir de lésions inacceptables. De telles conditions peuvent également nuire à la suppression des mauvaises herbes.

Instructions pour le mélange

1. Remplir d'eau la moitié du réservoir du pulvérisateur.
2. Commencer l'agitation.
3. Ajouter l'herbicide Flora (voir les notes 2 et 3 ci-dessous).
4. Ajouter l'herbicide 2,4-D Ester puis continuer l'agitation.
5. Ajouter le produit d'association puis continuer l'agitation.
6. Mettre dans le réservoir du pulvérisateur suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de mélange par hectare.
7. Suivre les directives et les mesures de précaution indiquées ci-dessus, surtout en cas d'application près de cultures sensibles (p. ex. le canola et les légumineuses).
8. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur.

Note 1 : N'ajouter que l'adjuvant recommandé ci-dessous. Suivre les directives indiquées sur l'étiquette du produit d'association pour connaître la séquence du mélange et toute directive spécifique au mélange.

Note 2 : Si on utilise l'herbicide Assert 300 SC, ajouter les produits d'association dans l'ordre suivant : l'herbicide Flora, Spray Water pH Adjuster (Correcteur d'acidité), herbicide Assert 300 SC, herbicide 2,4-D Ester.

Note 3 : Si on utilise l'herbicide Everest 2.0, ajouter les produits d'association dans l'ordre suivant : herbicide Everest 2.0, produit d'association, adjuvant. Il faut agiter vigoureusement pour dissoudre l'herbicide Everest 2.0 avant d'ajouter d'autres produits d'association.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR DE L'HERBICIDE FLORA + BROMOXYNIL

Cultures homologuées

Blé de printemps (y compris durum), blé d'hiver et orge de printemps

Mode d'application

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges, appliquer l'herbicide Flora à raison de 100 mL/ha mélangé en réservoir avec 280 g m.a./ha de formulations liquides de bromoxynil, y compris les suspensions émulsifiables (par exemple, 1 L/ha d'herbicide sélectif émulsifiable Pardner ou 1,2 L/ha d'herbicide liquide Koril 235), dans 100 L par hectare d'eau. Appliquer sur le blé de printemps, le blé durum et l'orge de printemps du stade de 2 à 6 feuilles. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active (stade de 2 à 4 feuilles). Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis. Suivre toutes les précautions, directives d'utilisation et restrictions indiquées sur les étiquettes des produits d'association.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par l'herbicide Flora + bromoxynil

Mauvaises herbes supprimées :

Jusqu'au stade de 4 feuilles

bardanette épineuse

renouée liseron

canola spontané♦

stellaire moyenne

gaillet gratteron

lampourde glouteron

Kochia à balais♦♦

renouée persicaire

moutarde des champs

morelle d'Amérique

amarante à racine rouge

petite herbe à poux

bourse-à-pasteur

renouée scabre

persicaire pâle

tabouret des champs

soude roulante♦♦

abutilon♦♦

♦Comprend les variétés de canola tolérantes aux herbicides, sauf le canola Clearfield.

♦♦Jusqu'à 5 cm de haut

♦♦♦Jusqu'à 8 cm de haut

Jusqu'au stade de 8 feuilles

sarrasin commun	séneçon vulgaire
sarrasin de Tartarie	chénopode blanc
saponaire des vaches	

Mauvaises herbes réprimées :

ortie royale	laiteron potager ♦
crépis des toits	laiteron des champs♦

♦ Les applications effectuées à des stades de feuilles avancés seront moins efficaces.

Instructions pour le mélange

1. Remplir d'eau la moitié du réservoir du pulvérisateur.
2. Commencer l'agitation.
3. Ajouter la quantité requise d'herbicide Flora puis continuer l'agitation.
4. Ajouter la quantité requise de bromoxynil.
5. Mettre dans le réservoir du pulvérisateur suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de mélange par hectare.
6. Suivre les directives et les mesures de précaution indiquées ci-dessus, surtout en cas d'application près de cultures sensibles (p. ex. le canola et les légumineuses).
7. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur.

Note : Ne pas ajouter d'adjuvant à ce mélange en réservoir.

Délais d'attente avant la récolte/le pâturage (herbicide Flora + bromoxynil)

1. Délai pour la coupe du foin ou le pâturage des champs traités : 30 jours après l'application.
2. Délai avant la récolte de la culture traitée : 60 jours après l'application.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR DE L'HERBICIDE FLORA + BROMOXYNIL + AUTRES HERBICIDES

Cultures homologuées

Blé de printemps (y compris durum)

Les mélanges en réservoir d'herbicide Flora + bromoxynil avec d'autres herbicides permettent de supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées annuelles spécifiées. Appliquer lorsque les cultures et les mauvaises herbes sont en croissance active. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis. Suivre toutes les précautions, délais avant récolte et directives d'utilisation indiqués sur les étiquettes de l'herbicide Flora et des produits d'association.

Mélanges en réservoir de l'herbicide Flora + formulations de bromoxynil liquide, y compris les suspensions émulsifiables + autres herbicides

Produit d'association	Cultures homologuées	Taux (Produit/ha)	Adjuvant et taux	Autres mauvaises herbes supprimées
Herbicide Horizon 240 EC	blé (printemps et durum)	230 mL	Score 0,8 % v/v	folle avoine et sétaire verte
Herbicide Puma 120 Super Concentré post-émergence émulsifiable	blé (printemps et durum)	385 mL	Non requis	sétaire verte
		770 mL		sétaire verte, folle avoine

Simplicity	blé (printemps et durum)	550 mL	Non requis	folle avoine, échinochloa pied-de-coq, brome du Japon, ortie royale, sétaire glauque
-------------------	--------------------------	--------	------------	---

Instructions pour le mélange

1. Remplir d'eau la moitié du réservoir du pulvérisateur.
2. Commencer l'agitation.
3. Ajouter l'herbicide Flora.
4. Ajouter le bromoxynil puis continuer l'agitation.
5. Ajouter le produit d'association puis continuer l'agitation.
6. Ajouter l'adjuvant si requis puis continuer l'agitation.
7. Mettre dans le réservoir du pulvérisateur suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de mélange par hectare.
8. Suivre les directives et les mesures de précaution indiquées ci-dessus, surtout en cas d'application près de cultures sensibles (p. ex. le canola et les légumineuses).
9. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR – HERBICIDE FLORA + GLYPHOSATE PRÉSENT EN TANT QUE SEL D'ISOPROPYLAMINE OU SEL DE DIMÉTHYLAMINE (P. EX. HERBICIDE VANTAGE™ PLUS OU SOLUTION HERBICIDE VANTAGE PLUS MAX II)

Mode d'application

On peut mélanger en réservoir l'herbicide Flora avec du glyphosate présent en tant que sel d'isopropylamine (p. ex. herbicide Vantage Plus) ou sel de diméthylamine (p. ex. herbicide Vantage Plus MAX II) pour supprimer le canola spontané tolérant au glyphosate, la renouée liseron (jusqu'à 5 feuilles) et les parties épigées de pissenlit (jusqu'au stade de 6 feuilles) en plus des mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette qui sont supprimées par l'herbicide Flora ou le glyphosate.

Appliquer l'herbicide Flora à raison de 100 mL/ha et le glyphosate (présent en tant que sel d'isopropylamine ou sel de diméthylamine) à raison de 450 g m.a./ha dans 100 L d'eau par hectare. Suivre toutes les précautions, directives d'utilisation et restrictions indiquées sur les étiquettes des produits d'association.

Moment de l'application et culture

Appliquer sur les mauvaises herbes en croissance lorsqu'elles sont au stade de 2 à 4 feuilles, sauf lorsque mentionné ci-dessus. Des conditions extrêmes comme une sécheresse ou une température près du point de congélation avant, au moment de, ou après l'application, peuvent nuire à la suppression des mauvaises herbes. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront affectées. Un feuillage mouillé au moment de l'application peut diminuer la suppression. Si les mauvaises herbes sont nombreuses, la suppression peut être réduite.

Printemps

On peut appliquer l'herbicide Flora + glyphosate au printemps avant l'ensemencement et pas plus que 48 heures après l'ensemencement et avant toute émergence de la culture. Les champs traités à l'herbicide Flora au printemps peuvent être ensemencés en orge, en avoine, en blé, en durum ou aménagés en jachère d'été.

Été

Avant le 1^{er} août, on peut appliquer l'herbicide Flora + glyphosate sur les champs en jachère et ensemencés le printemps suivant en orge, en canola, en avoine, en pois ou en blé (iy compris durum) ou aménagés en jachère d'été.

Après le 1^{er} août, on peut appliquer l'herbicide Flora + glyphosate sur les champs en jachère d'été et ensemencés le printemps suivant en orge, en avoine ou en blé (iy compris durum) ou aménagés en jachère d'été.

Automne

On peut appliquer l'herbicide Flora + glyphosate sur le chaume ou sur les champs en jachère d'été après le 1^{er} août et avant l'englacement. On peut ensemencer en orge, en avoine ou en blé (iy compris durum) ou aménagés en jachère d'été.

Ne pas utiliser des années successives sur le même site.

N'appliquer qu'un seul des traitements suivants sur le même site dans une même année : mélange en réservoir d'herbicide Flora et de glyphosate (présent en tant que sel d'isopropylamine ou sel de diméthylamine, avant la plantation ou en tant que traitement initial en jachère d'été) ou tout herbicide de post-émergence contenant du florasulam.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE CONTRÔLE DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'herbicide Flora est un herbicide du groupe 2. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide Flora et à d'autres herbicides du groupe 2. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide Flora ou les herbicides du même groupe 2 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépiçage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis

pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.

- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Sharda Cropchem Limited au 1-888-931-2530.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

TMCurtail, Vantage et Simplicity sont des marques de commerce The Dow Chemical Company ("Dow") ou d'une société affiliée

Tous autres produits énumérés sont des marques déposées de leurs compagnies respectives.